

NOTE DE SYNTHÈSE

EFFECTIFS EN SANTÉ



ENJEU

Le Canada est aux prises avec une crise des effectifs en santé. L'exercice de la pédiatrie, comme d'autres secteurs du système de santé canadien, est sous pression. Le nombre de professionnels de la santé en pédiatrie *per capita* est insuffisant pour répondre aux besoins des enfants et des adolescents du Canada. Par conséquent, dans de nombreuses régions sociosanitaires, les enfants attendent plus longtemps que les adultes pour recevoir des services de santé physique et mentale. Les enfants en développement ne peuvent pas se permettre d'attendre pour recevoir des soins. Les besoins non comblés pendant la fenêtre critique de l'enfance et de l'adolescence peuvent avoir des conséquences sur la santé et le bien-être tout au long de la vie.

Alors que plus d'un Canadien sur cinq n'a pas accès à un médecin de famille, bien des gens ne peuvent pas recevoir de soins préventifs, des diagnostics et des traitements rapides ni profiter de la continuité des soins. Cette crise des soins primaires touche chaque aspect du système de santé au Canada, y compris la pédiatrie. En 2021, le Canada possède le troisième ratio le plus bas per capita parmi les pédiatres généraux des 36 pays de l'OCDE. De nombreux services de subsécialité en pédiatrie sont en sous-effectif chronique et constamment sous la menace de ne pas pouvoir répondre aux besoins sur le plan des services.

UNE STRATÉGIE NATIONALE

Nous avons besoin d'un portrait plus clair des milieux de soins actuels en pédiatrie, y compris le nombre et la portée des praticiens, leur lieu d'exercice et les besoins des enfants et des adolescents. Au Canada, une proportion importante de pédiatres approche de la retraite (environ 40 % des pédiatres généraux étaient âgés de plus de 55 ans en 2019). Par conséquent, le nombre de pédiatres à temps plein continuera sûrement à diminuer au sein des effectifs en santé d'ici les quelques prochaines années.

Une stratégie nationale des effectifs en pédiatrie contribuerait à soutenir les décisions fondées sur les données probantes et à dégager des solutions et des initiatives qui pourraient être appliquées à l'ensemble du pays. Une stratégie détaillée et coordonnée aux objectifs clairs et des mesures de responsabilité publique garantirait de bien comprendre et de prioriser les problèmes liés aux effectifs en pédiatrie. Une stratégie nationale axée sur le renforcement des capacités serait bénéfique à toutes les régions sociosanitaires pour pressentir clairement les difficultés et les obstacles communs, dégager des solutions réalisables et surveiller les futurs progrès en vue de mieux soutenir la santé et le bien-être des enfants, des adolescents et des travailleurs de la santé qui s'occupent d'eux.

RECOMMANDATIONS

1. Adopter une stratégie nationale des effectifs en pédiatrie, en collaboration avec les provinces et les territoires.
2. Collaborer avec les provinces et les territoires à moderniser la capacité des professionnels de la santé à exercer partout au Canada et à réduire les obstacles à la mobilité interprovinciale.
3. Accroître les investissements dans des modèles de soins en équipe novateurs et interprofessionnels, conçus pour répondre aux besoins uniques des enfants et des adolescents.
4. Simplifier, harmoniser et automatiser les demandes de prestations fédérales, dans la mesure du possible, afin d'accroître leur portée et leur efficacité et d'en réduire le fardeau administratif pour les professionnels de la santé.

AMÉLIORER LA MOBILITÉ INTERPROVINCIALE

Le système de santé actuel est sollicité au-delà de ses capacités. Pour redresser les effectifs en santé, il faudra des investissements continus à long terme (notamment pour élargir les capacités de formation), mais les effectifs actuels peuvent être soutenus par des efforts en vue de moderniser le mode et les lieux d'exercice. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à faire de la mobilité de la main-d'œuvre une priorité clé dans [les accords bilatéraux *Travailler ensemble*](#). L'accroissement de la mobilité des effectifs en santé favorisera une plus grande souplesse et une plus grande collaboration et améliorera l'accès aux soins. La mobilité interprovinciale reçoit le soutien généralisé des médecins canadiens, puisque [dans un sondage réalisé en 2022 par l'Association médicale canadienne, 95 % des répondants ont souscrit à un permis d'exercice national](#).

Par une collaboration avec les provinces et les territoires pour améliorer la capacité des professionnels de la santé à exercer dans les diverses régions sociosanitaires, le gouvernement fédéral peut soutenir les travailleurs en tant qu'individus tout en améliorant l'accès à des soins rapides, accessibles et de qualité pour les Canadiens. Les résidents et les médecins en début de carrière profiteraient tout particulièrement de possibilités accrues d'acquérir des connaissances et de l'expérience. La diminution des obstacles à la mobilité interprovinciale accroîtrait considérablement les possibilités de prodiguer des soins dans les localités rurales éloignées et du Grand Nord où on en a souvent le plus besoin.

INVESTIR DANS DES SOINS EN ÉQUIPE

Les pédiatres constatent que les populations de patients sont de plus en plus complexes, ont des problèmes plus aigus et ont besoin de soins multidisciplinaires spécialisés, de même qu'un soutien social ou en santé mentale. Grâce à des modèles de soins en équipe novateurs conçus pour répondre aux besoins de santé physique et mentale unique des enfants et des adolescents, on améliorera la prestation des soins pédiatriques au Canada, particulièrement auprès du nombre croissant de patients qui ont besoin de soins multidisciplinaires.

Des modèles coopératifs des soins peuvent contribuer à renforcer le soutien aux professionnels de la santé et améliorer l'efficacité par l'optimisation des portées de pratique. À ce titre, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces et les territoires pour accroître les investissements dans des modèles de soins en équipe et s'assurer que les pédiatres sont bien intégrés pour répondre aux besoins particuliers, évolutifs et multidimensionnels des enfants et des adolescents. Les professionnels de la santé mentale devraient être inclus dans ces modèles de soins en équipe dès que c'est possible. Si on garantit l'inclusion de professionnels en santé mentale, on contribuera à réduire les temps d'attente et à améliorer la santé mentale et le bien-être globaux des enfants et des adolescents, ce qui constituera une étape importante vers la parité en santé mentale.

RÉDUIRE LE FARDEAU ADMINISTRATIF

Les exigences imputées aux professionnels sont non seulement malsaines, mais fondamentalement intenable. [Plus de la moitié des répondants \(53 %\) du Sondage national de l'AMC sur la santé des médecins de 2021 déclarent ressentir des symptômes d'épuisement professionnel \(par rapport à 31 % en 2017\)](#). Les facteurs de stress professionnels incitent de nombreux professionnels de la santé à réduire leurs heures d'exercice ou à envisager une retraite anticipée. Si cette tendance n'est pas réprimée rapidement, la capacité des enfants, des adolescents et des familles à recevoir des soins rapides, appropriés et de qualité s'érodera encore davantage. Le soutien de la santé mentale et du bien-être des travailleurs de la santé, la réduction du stress et de l'épuisement professionnel et l'accroissement des taux de rétention devraient constituer des priorités pour tous les ordres du gouvernement.

Pour soutenir les travailleurs de la santé et accroître l'efficacité des soins, il serait possible de simplifier, d'harmoniser et d'automatiser les demandes de prestations fédérales, dans la mesure du possible, ce qui en accroîtrait la portée et l'efficacité et réduirait le fardeau administratif. Les médecins consacrent beaucoup trop de temps à remplir des formulaires et à fournir de l'information à des tiers, tels que les sociétés d'assurance et les gouvernements, au détriment des soins aux patients. Le gouvernement fédéral peut réduire une source importante du fardeau administratif en favorisant un accès équitable aux prestations et aux services, y compris par des mesures de dépôt et d'inscription automatisées pour limiter le temps et l'énergie que les travailleurs de la santé consacrent à aider les patients à accéder à des prestations, des services et des mesures de soutien cruciaux. De même, le gouvernement fédéral devrait accroître le financement des initiatives de navigation pour aider les gens à s'y retrouver dans le système de prestation et de services et à éviter que ce travail repose sur les travailleurs de la santé et leur prene du temps précieux de prestation des soins.